



FICHE BILAN
du STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE
Master 1 MEEF 2nd degré Orléans

MODE D'EMPLOI DE CETTE FICHE BILAN :

- 1) A la fin du stage, le tuteur terrain et l'étudiant remplissent conjointement la page 2.
Le tuteur fournit une appréciation sur les compétences de l'étudiant, en s'appuyant sur les descripteurs et niveaux du référentiel master (pages 4 à 8) et en identifiant si possible une situation mettant en évidence le degré d'acquisition de la compétence visée.

L'étudiant est amené à s'interroger sur ses points forts et à travailler

- 2) Le tuteur remplit la partie bilan page 3
- 3) Le tuteur fait signer l'étudiant et transmet ce bilan au référent de sa discipline : **XXX**
- 4) L'étudiant reçoit une copie, qu'il conserve pour travailler en formation à l'Inspé

Nom étudiant(e) :

Discipline :

Nom tuteur :

Etablissement d'affectation :

ATTESTATION

Mme/M. , Professeur de **XXX (discipline)** et tuteur,
certifie que

Mme/M. **XXX (étudiant)** a bien été présent(e) sur la totalité du stage, du **tttt** au **tttt**

Appréciation du tuteur sur les compétences professionnelles <i>(voir items du référentiel master, pages 4 à 8)</i>	Pistes d'évolution <i>(Renseigné par le stagiaire)</i>
L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	
Le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages	
Le professeur praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	

BILAN SYNTHETIQUE DU TUTEUR

Appréciation globale du stage effectué (*Points positifs, points à renforcer...*) :

L'étudiant stagiaire atteste avoir pris connaissance de la fiche d'appréciation :

Nom du tuteur :

Date et Signature

Nom de l'étudiant:

Date et Signature :

Annexe : attentes du référentiel master, par niveau de compétences

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid142150/former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-21e-siecle.html>.

Rappel : Le niveau attendu en fin de M2 est le niveau 2

I. L'ENSEIGNANT, ACTEUR DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination → C2, C6	
N0	Ne connaît pas ou ne respecte pas les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination.
N1	Connaît et respecte ces principes mais peine à les intégrer dans son enseignement.
N2	Respecte ces principes en les intégrant dans son enseignement. Contribue à la formation de l'esprit critique par son enseignement (<i>par exemple : choix des contenus, des démarches, ...</i>).
N3	Identifie les atteintes à ces principes et réagit de façon adaptée, en fondant son action sur le cadre réglementaire.
N4	Conçoit individuellement et/ou collectivement des actions en faveur du respect de ces principes.

Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité → C2, C6	
N0	Au moins une de ces exigences n'a pas été respectée, de façon répétée.
N1	Connaît ces exigences, mais n'est pas toujours attentif à leur mise en œuvre.
N2	Connaît ces exigences et s'y conforme systématiquement dans les situations d'enseignement.
N3	N2 + connaît les différents plans de prévention dans un établissement scolaire.
N4	N3+ s'engage dans des actions de prévention (ex : santé, sécurité, éducation aux médias).

Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement → C5, C6, C12	
N0	Ne pose pas un cadre propice aux apprentissages (<i>exemples : conceptions erronées de l'autorité, absence de maîtrise de gestes professionnels</i>).
N1	A des difficultés pour analyser les incidents, les sources de tension et de désordre en classe ou dans l'établissement, et pour résoudre un conflit.
N2	Exerce une autorité éducative en adoptant les gestes professionnels adéquats : incarner l'autorité, avoir de l'autorité, faire autorité. Connaît les interlocuteurs vers lesquels il peut se tourner en cas de difficulté.
N3	N2 + apporte sa contribution à l'accompagnement du parcours de l'élève et à son orientation, en coopérant avec les membres de l'équipe éducative et en instaurant une relation de confiance avec les parents.
N4	N3 + participe à l'élaboration d'une décision commune ou d'un projet contribuant à l'amélioration du climat scolaire.

Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) → C7, C12, C13, P2	
N0	Oral : utilise un langage non adapté (<i>exemples : registre de langue, syntaxe, élocution ...</i>) ou Écrit : la maîtrise de l'orthographe et la syntaxe sont insuffisantes.

N1	La communication fait parfois obstacle à la compréhension des élèves et pose problème dans le fonctionnement de la classe.
N2	Utilise une langue écrite et orale correcte permettant une communication efficace dans la classe et adaptée aux interlocuteurs professionnels (<i>formateurs, chefs d'établissement, collègues...</i>).
N3	N2 + développe une relation de confiance dans l'écoute et le respect de ses interlocuteurs.
N4	N3 + mobilise ces compétences et d'autres stratégies de communication dans des situations variées.
Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) → C11, P4	
N0	Refuse l'échange ou a une attitude inadaptée au contexte.
N1	Est en difficulté dans la verbalisation ou l'écoute lorsqu'il y a un enjeu professionnel (stress, situation de conflit, ...).
N2	Communique de façon simple et efficace avec les élèves, parents et membres de la communauté éducative.
N3	Est habile dans sa communication interpersonnelle : capacité à s'appropriier les bases d'un échange fructueux (moments, méthodes, outils, points de vigilance, gestion des situations potentiellement conflictuelles).
N4	Connaît et utilise les démarches et techniques d'entretien, réunion, conseil, régulation, médiation, animation, gestion de conflit.

Sait rendre compte de son travail → C14, P2, P3	
N0	Ne fournit pas le travail attendu ou ne travaille pas avec ses tuteurs et formateurs.
N1	Respecte en partie un contrat de travail fixé avec ses tuteurs et formateurs (<i>par exemple : planification de la remise des séquences et séances</i>).
N2	Respecte le cadre de travail et rend compte régulièrement de son action auprès de différents interlocuteurs (tuteurs, formateurs et coordinateurs de discipline, chef d'établissement).
N3	N2 + utilise les outils vus en formation pour analyser son travail.
N4	N3 + rend compte de son travail dans un cadre collectif pour faire avancer la réflexion de chacun.

II- LE PROFESSEUR, PILOTE DE SON ENSEIGNEMENT, EFFICACE DANS LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET LA CONSTRUCTION DES APPRENTISSAGES

Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée → P1, P3	
N0	Ne connaît pas suffisamment les savoirs disciplinaires indispensables à son enseignement. Traite sa discipline sur des présupposés et/ou sans se préoccuper de didactique.
N1	Maîtrise partiellement les savoirs disciplinaires indispensables à son enseignement et a acquis quelques savoirs didactiques.
N2	Maîtrise sa discipline. Mobilise des éléments didactiques de sa discipline ; sait argumenter ses choix.
N3	Maîtrise sa discipline. Connaît les principaux éléments de la didactique de sa discipline, les compétences visées et les obstacles didactiques, en intégrant ces éléments à la conception et à la mise en œuvre de son enseignement.
N4	A une connaissance approfondie des savoirs disciplinaires et didactiques et les utilise pour organiser son enseignement en intégrant les savoirs de la recherche.

Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés → P1, P2, P3, P5	
N0	Conduit des séquences d'enseignement indépendamment des programmes ou n'identifie pas d'objectifs précis à ses séances.
N1	Connaît les programmes. Conçoit une séquence, des séances et les étapes permettant la structuration des apprentissages mais sans répondre aux objectifs visés.
N2	Construit ses séquences à partir des programmes, de ses connaissances didactiques et met en œuvre des séances répondant aux objectifs choisis et évaluables.
N3	Mène un travail sur les compétences et fait des choix didactiques et pédagogiques pertinents, en anticipant les moments évaluatifs. S'appuie en partie sur les caractéristiques des élèves.
N4	Intègre cette approche dans une progressivité des apprentissages prévues sur le cycle ; crée des situations permettant le développement de compétences choisies, en mobilisant une ou plusieurs disciplines.

Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation → C5, P2, P3, P4	
N0	N'a pas d'objectif d'apprentissage ou pratique un cours exclusivement magistral et descendant.
N1	Les objectifs d'apprentissage sont fixés sans prendre en compte les spécificités du public scolaire accueilli. La communication a lieu exclusivement entre l'enseignant et ses élèves, sans permettre l'implication de ces derniers.
N2	Identifie les principes, postures et gestes professionnels favorisant les apprentissages des élèves dans une dynamique de classe. Communique clairement des attentes adaptées aux besoins des élèves. Fait verbaliser ses élèves et initie une participation entre pairs.
N3	Propose parfois une différenciation <i>a priori</i> des contenus, structures, processus, ou productions demandées. Prend en compte les élèves à besoin éducatifs particuliers.
N4	Fait varier les modalités d'organisation pour susciter des échanges collaboratifs. Développe par des interactions et rétroactions appropriées avec les élèves (questionnement, demande d'explicitation des démarches, valorisation de la pluralité des stratégies utilisées par les élèves)

Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent → C6, P4	
N0	N'installe pas un climat de classe sécurisant (<i>ex : sécurité physique, affective, émotionnelle...</i>)
N1	Reconnaît les comportements déviants et incidents critiques, mais ne sait pas intervenir efficacement ou anticiper les difficultés.
N2	Sait intervenir efficacement en prenant en compte le principe d'éducabilité de l'élève. A construit certains savoirs d'action permettant une autorité éducative.
N3	Sait analyser une situation en reprenant en compte le contexte, l'élève, la situation d'apprentissage, sa propre action. Identifie les comportements à risque. Propose des réponses adaptées aux situations rencontrées.
N4	Met en œuvre une pédagogie collaborative suscitant l'implication et la responsabilisation de tous les élèves. Contribue au développement des compétences psychosociales.

III- LE PROFESSEUR PRATICIEN RÉFLEXIF, ACTEUR DE SON DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens) → C14	
N0	N'est pas en capacité de prendre en compte les conseils.
N1	Applique les conseils sans se les approprier.
N2	Applique les conseils, analyse leur effet et garde la trace de son évolution dans un portfolio.
N3	N2 + utilise son portfolio pour faire évoluer ses pratiques.
N4	N3 + est capable de s'auto-positionner et sollicite les interlocuteurs adaptés.